

CA Cap excellence : Gestion du dispositif A.M.I.T. " Agent Mobile d'Information Touristique" saison 2025-2026

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

11 août 2025



Annonce n°2025/08/07

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cap Excellence (971)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20001865300010

Code postal / Ville : 97110 Pointe à Pitre

Groupement de commandes : non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025M23

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non

Nom du contact : La direction de la Commande Publique - Mail : Commande.publique@capexcellence.net

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Conditions :

Être légalement constitué (personne physique ou morale).

Être inscrit à un registre professionnel (registre du commerce, répertoire des métiers, etc.).

Ne pas faire l'objet d'interdictions de soumissionner (sanctions, faillite, condamnations, etc.).

Moyens de preuve :

Extrait Kbis de moins de 3 mois (ou document équivalent pour les entités étrangères).

Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion.

Attestation d'inscription à un registre professionnel.

Capacité économique et financière : Conditions :

Avoir une solidité financière suffisante pour assurer la prestation objet du marché.

Ne pas être en situation de redressement judiciaire compromettant la continuité de l'activité.

Moyens de preuve :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et celui relatif aux prestations objet du marché, sur les trois derniers exercices disponibles.

Bilans ou extraits de bilans (si l'établissement des bilans est obligatoire).

Attestation d'assurances responsabilité civile et professionnelle en cours de validité.

Capacités techniques et professionnelles : Conditions :

Disposer de références et de compétences adaptées à l'objet du marché.

Posséder les moyens humains et matériels nécessaires à l'exécution des prestations.

Moyens de preuve :

Liste de références similaires (travaux, fournitures ou services effectués durant les 3 à 5 dernières années).

Déclaration des effectifs moyens annuels du candidat et de l'importance du personnel d'encadrement.

Indication des matériels, outillages, et équipements techniques.

Certificats de qualification professionnelle ou équivalents (Qualibat, ISO, etc.).

CV ou présentation des responsables techniques et des profils clés.

Technique d'achat : Accord-cadre

| Date et heure limite de réception des plis :

Vendredi 12 septembre 2025 – 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Le présent accord-cadre a pour objet des Prestations de services pour la gestion du dispositif A.M.I.T. " Agent Mobile d'Information Touristique" saison 2025-2026 et est conclu par Cap excellence agissant

pour son propre compte.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de services pour la gestion du dispositif A.M.I.T. " Agent Mobile d'Information Touristique" saison 2025-2026

Classification CPV : 75200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Prestations de services pour la gestion du dispositif A.M.I.T. " Agent Mobile d'Information Touristique" saison 2025-2026

Lieu principal d'exécution : Pointe-à-Pitre

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée hors TVA : Valeur maximale : 220000 euros

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non

Marché alloti : non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : non

Date d'envoi du présent avis

07 août 2025